



---

# COMMISSION SAUT D'OBSTACLES REGLEMENT 2018

---

Règlement validé par le Comité Directeur du 06 octobre 2017

Attribution des championnats régionaux validée par le Comité Directeur du 16 novembre 2017

## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	1
1 Composition de la commission.....	2
2 Championnat régional de Corse .....	3
2.1 Appel à candidature .....	3
2.2 Cahier des charges pour l'accueil du championnat régional .....	3
2.3 Participations et engagements.....	4
2.4 Programme du championnat de Corse et définition des épreuves qualificatives .....	5
2.5 Sélection Championnat de France .....	6
3 Coupe de Corse.....	7
4 Budget de la commission.....	8
4.1 Budget 2018 .....	8
4.2 Aide à l'organisation des concours.....	8
5 Divers .....	9
5.1 Attribution des championnats régionaux.....	9
5.2 Stage des officiels de compétition .....	9

# 1 Composition de la commission

NOM	COORDONNEES
Patricia Benigni	06 11 77 30 86 <a href="mailto:patricia.benigni@sfr.fr">patricia.benigni@sfr.fr</a>
Laurent Duborget (Rapporteur)	06 16 92 80 61 <a href="mailto:chocc.dub@orange.fr">chocc.dub@orange.fr</a>
Annelise Knittel	06 10 21 85 31 <a href="mailto:annelise.knittel@gmail.com">annelise.knittel@gmail.com</a>
Sylvie Camadini (Rapporteur)	06 14 10 12 01 <a href="mailto:camadini@orange.fr">camadini@orange.fr</a>
Gilles Costantino	<a href="mailto:costantino@corse.inra.fr">costantino@corse.inra.fr</a>

## **REGLEMENT FFE CSO 2018**

<http://www.ffe.com/Disciplines/General/CSO/Reglement>

## 2 Championnat régional de Corse

### 2.1 Appel à candidature

1. Le CRE Corse adressera l'appel à candidature à tous les clubs régionaux ayant organisé un concours de saut d'obstacles avec des épreuves Pro/Ama au cours de l'exercice sportif précédent.
2. Les candidatures reçues seront soumises à l'avis de la commission puis à la validation du comité directeur. Les candidatures ne répondant pas au cahier des charges seront écartées. Parmi les candidatures répondant au cahier des charges, la priorité sera donnée au centre équestre ayant organisé le championnat à la date la plus ancienne.
3. Le centre équestre retenu devra répondre aux conditions fixées par le cahier des charges et sera soumis à une visite de contrôle de la commission (3 mois avant la date du championnat) qui confirmera ou infirmera l'attribution du championnat.

Le centre équestre percevra les engagements des cavaliers ainsi que le budget du championnat club ou du championnat Pro/Ama. Le budget du championnat sera versé en 2 temps : 50% avant le début de la compétition, et le solde à la fin du championnat, sous réserve que la commission confirme que le cahier des charges a bien été respecté.

La composition du jury (Président de jury, assesseur, commissaire au paddock, chronométrateur) sera à l'appréciation du centre équestre organisateur. Afin de permettre un contrôle optimum la commission conseille fortement de doubler les postes.

En ce qui concerne les chefs de piste, la commission proposera un chef de piste disponible durant ces championnats et d'un niveau national élite minimum.

### 2.2 Cahier des charges pour l'accueil du championnat régional

- Pour accueillir le championnat, le centre équestre devra :
- Avoir organisé **1 concours officiel** à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015
- Souscrire et produire un contrat d'assurance pour recevoir les manifestations sportives (à remettre lors de la visite de contrôle de la commission)
- Offrir des **carrières et paddocks en état** : entretenus, arrosés et clos avec entrée sécurisée pour les poneys et les chevaux
- Offrir des **carrières et paddocks en état** : entretenus, arrosés et clos avec entrée sécurisée pour les poneys et les chevaux
- Le Paddock de détente devra soit avoir une surface de 1000 m carré minimum ou l'organisateur devra prévoir un autre paddock de détente permettant au couples de s'échauffer correctement
- Prévoir une décoration florale sur les carrières dont la surface devra permettre l'organisation des épreuves du programme ci-dessous
- Disposer de boxes (obligatoires pour les participants)
- Disposer d'un parc d'obstacles aux normes de sécurité FFE/FEI comprenant 16 obstacles mobiles (8 oxers et 8 verticaux), avec soubassements et un obstacle d'eau
- Disposer d'un espace délimité réservé à l'implantation des boxes permettant l'accès et le stationnement des camions et des vans avec points d'eau, abreuvoirs et douches, et points d'électricité
- Disposer d'un parking délimité réservé aux visiteurs
- Disposer d'une tribune équipée pouvant recevoir les membres du jury

- Disposer d'un matériel sono en état de marche suffisamment puissant, diffusable sur l'ensemble du terrain (micro sans fil pour la remise des prix)
- Prévoir 1 table officielle pour le jury et prendre en charge les repas et les boissons des officiels
- Assurer la restauration et la buvette sur place
- Prévoir un podium conforme aux normes de sécurité et un buffet pour la remise des récompenses
- Prendre en charge les dotations (dotations minimum fixées dans le programme ci-dessous)
- Prendre en charge les frais de jury (transport, hébergement, restauration)
- Prendre en charge les récompenses : coupes, plaques, flots pour les épreuves ; trophées et cadeaux pour le podium des Championnats et de la Coupe de Corse).
- Chemise pour le cheval pour les champions de Corse
- Prévoir un maréchal ferrant sur place durant la durée du championnat

### **COMMUNICATION**

Les organisateurs de concours s'engagent à citer le CRE Corse en tant que partenaire logistique et financier : au micro lors de la remise des prix, sur leur programme de concours, dans la presse ou à l'occasion de tout autre communication..

**Le CRE Corse mettra à disposition des organisateurs une banderole**

### **RECOMPENSES**

Le club organisateur offrira les récompenses ci-dessous :

- Coupe, plaques et flots pour chaque épreuve
- Trophées aux 3 meilleurs cavaliers pour chaque championnat
- Pour le champion de Corse de chaque épreuve : un cadeau spécial laissé au libre choix de l'organisateur sera prévu
- Les récompenses devront faire apparaître les couleurs du CRE Corse.
- Le club organisateur devra prévoir une musique solennelle adaptée à la remise des récompenses.
- Le club organisateur offrira un buffet à l'issue de la remise des récompenses

## **2.3 Participations et engagements**

- Un cavalier engagé avec 2 chevaux dans la même épreuve devra déclarer avant le début des épreuves, le cheval participant au championnat ; le 2ème cheval participera aux épreuves hors championnat. Le cheval participant au championnat prendra le départ en premier.
- Un cavalier pourra concourir, dans le cadre du championnat de Corse, dans plusieurs épreuves différentes avec un cheval différent.
- Les cavaliers ayant été éliminés le samedi pourront repartir dans les épreuves du dimanche.
- Les cavaliers éliminés dans la 1ère manche de l'épreuve du dimanche ne pourront pas repartir dans la 2ème manche.
- En fonction du nombre d'engagé en amateur 2 et 3 le jury définira le nombre de partant en 2ème manche le dimanche .Logiquement en période estivale tout le monde devrait pouvoir repartir en deuxième manche.

## 2.4 Programme du championnat de Corse et définition des épreuves qualificatives

Ci-dessous, le programme des épreuves, les engagements ainsi que les dotations. En ce qui concerne les dotations, il s'agit de dotations minimum.

VENDREDI Epreuve Barème C	SAMEDI Epreuve Préparatoire Barème A ss chrono ss barrage	DIMANCHE Epreuve Grand Prix en 2 manches : 1 <sup>ère</sup> manche sans chrono 2 <sup>ème</sup> manche au chrono
<b>AMA 3 - Vitesse - 0,95</b> Dotation* règlementaire 130 € Engagement pour les 3 épreuves : 55 €	AMA 3 - 100 Dotation* règlementaire 170 €	AMA 3 – 100 Dotation* personnalisée 200 €
<b>AMA 2 - Vitesse - 105</b> Dotation* règlementaire 170 € Engagement pour les 3 épreuves : 60 €	AMA 2 – 110 Dotation* règlementaire 200 €	AMA 2 – 110 Dotation* personnalisée 300 €
<b>AMA 1 - 115</b> Dotation* personnalisée 200 € Engagement pour les 3 épreuves : 65 €	AMA 1 – 120 Dotation* règlementaire 230 €	AMA 1 – 120 Dotation* personnalisée 400 €
<b>AMA ELITE - 125</b> Dotation* personnalisée 220 € Engagement pour les 3 épreuves : 75€ <b>PRO3 - 125</b> Dotation* personnalisée 300 € Engagement pour les 3 épreuves : 80 €	<b>PRO2 AMA ELITE – 130</b>  Dotation* règlementaire 400 €	PRO2 AMA ELITE – 130  Dotation personnalisée 700 €

### MASTER CLUB

Parallèlement au championnat Pro/Ama, un master club 2 sera organisé sur 3 jours, à l'identique des années précédentes :

- Vendredi : Barème A chrono sans barrage
- Samedi : épreuve préparatoire
- Dimanche : Barème A chrono avec barrage

## 2.5 Sélection Championnat de France

### SELECTIONS DU CRE CORSE AUX CHAMPIONNATS ET CRITERIUM DE FRANCE AMATEUR

Le quota des cavaliers sélectionnés pour participer aux championnats de France est maintenu dans les différentes catégories.

Epreuves	Nbre de cavaliers
<b>Amateur élite</b>	4 + 2 réservistes
<b>Amateur 1</b>	6 + 2 réservistes
<b>Amateur 2</b>	6 + 2 réservistes

En cas d'ex aequo, les cavaliers seront départagés de la façon suivante :

- . par le plus grand nombre de participation
- . par le plus grand nombre de meilleurs classements

Les points seront attribués depuis le 1<sup>er</sup> concours jusqu'au dernier concours de fin juin.

Le champion et le vice champion de Corse seront qualifiés d'office pour les championnats de France dans la catégorie dans laquelle ils ont participé aux championnats régionaux.

Il est précisé la nécessité que les Grands Prix qualificatifs pour les championnats de France 110,120, et 130 soient à barrage et précisés dans l'avant programme.

Patricia Benigni (membre de la commission SO) et Gilles Costantino (chronométrateur) sont chargés du comptage des points tout au long de la saison. Sylvie Camadini et Laurent Duborget (membres de la commission SO) pourront apporter leur aide si besoin.

Le classement provisoire devra être transmis après chaque concours au CRE Corse afin qu'il soit mis en ligne sur le site internet du CRE.

### 3 Coupe de Corse

Les épreuves comptant pour les championnats de France, seront prises en compte pour la Coupe de Corse. Seront également pris en compte les concours ayant eu lieu de septembre jusqu'à la date du dernier concours de l'année 2018 qui est prévu début novembre 2017 à Bastelicaccia.

En ce qui concerne la catégorie Ama 3, sera prise en compte l'épreuve Grand Prix ou à défaut l'épreuve du dimanche.

Les cavaliers vainqueurs de la Coupe de Corse seront récompensés à l'occasion des Stars Horse.

Pour la coupe de Corse la commission prévoit de mettre en place une finale qui clôturera la saison en essayant de mettre en valeur et de communiquer beaucoup plus sur cet événement.

## 4 Budget de la commission

### 4.1 Budget 2018

Le budget alloué au saut d'obstacles est réparti de la façon suivante :

BUDGET COMMISSIONS				
Chapitre / Année	2018/2019 Prévisionnel	2017/2018 Prévisionnel	2016/2017 Réalisé	2016
Orga concours Pro/Ama	1 000 €	3 600 €	2 600 €	3 900 €
Orga championnat Club		1 000 €	1 000 €	1 000 €
Orga championnat Pro/Ama		5 000 €	5 000 €	5 000 €
Matériel (investissement)		13 517 €	534 €	1 300 €
Pot des régions Championnats France			205 €	
Stage/formation			1 083 €	1 000 €
<b>TOTAL COMMISSION</b>		<b>23 117 €</b>	<b>10 422€ €</b>	<b>12 200 €</b>

Nous rappelons que les budgets depuis le 01/09/2016 sont ajustés à l'exercice comptable du CRE Corse. A savoir, que les dépenses sont enregistrées après réalisation de l'évènement au titre de l'exercice en cours du 01/09/2017 au 31/08/2018.

### 4.2 Aide à l'organisation des concours

Seuls les deux premiers concours sont aidés comme suit :

- 1<sup>er</sup> concours : 300 €
- 2<sup>ème</sup> concours : 100 €

L'aide aux organisateurs de concours Pro/Ama inscrits au calendrier du **01/01/2018 au 31/12/2018** se répartit de la façon suivante :

Organisateur	Lieu	Date	Aide	Chèque
<b>C E DE BASTELICACCIA</b>	BASTELICACCIA	17 et 18 février 2018	300,00 €	
<b>ECURIE LAURA BENVEL</b>	LUCCIANA	03 et 03 mars 2018	300,00 €	
<b>ASSO ECURIE DE VALENDELLA</b>	FOLELLI	17 et 18 mars 2018	300,00 €	
<b>JUMPING CLUB CORTE CENTRE CORSE</b>	OMESSA	30 mars au 02 avril 2018	300,00 €	
<b>HARAS DES SABLES</b>	BIGUGLIA	14 et 15 avril 2018	300,00 €	
<b>ASSO LES ECURIES DE PORTICCIO</b>	PORTICCIO	27 au 29 avril 2018	300,00 €	
<b>A SQUADRA</b>	BORGIO	10 au 13 mai 2018	300,00 €	
<b>JUMP IN BORGIO</b>	BORGIO	01 au 03 juin 2018	300,00 €	
<b>Championnat CSO Club</b>		16 au 17 juin 2018	1 000,00 €	
<b>Championnat CSO Pro/Ama</b>		22 au 24 juin 2018	5 000,00 €	
<b>C E DE BASTELICACCIA</b>	BASTELICACCIA	07 et 08 juillet 2018	100,00 €	
<b>ECURIE LAURA BENVEL</b>	LUCCIANA	30 août au 02 septembre 2018	100,00 €	
<b>ECURIES DE LA TOUR</b>	BASTELICACCIA	14 au 16 septembre 2018	300,00 €	
<b>CENTRE EQUESTRE U CANALE DI MELO</b>	BIGUGLIA	29 et 30 septembre 2018	300,00 €	
<b>HARAS DES SABLES</b>	BIGUGLIA	13 et 14 octobre 2018	100,00 €	
<b>C E DE BASTELICACCIA</b>	BASTELICACCIA	26 au 30 octobre 2018	0,00 €	
<b>JUMP IN BORGIO</b>	BORGIO	09 au 11 novembre 2018	100,00 €	
<b>JUMPING CLUB CORTE CENTRE CORSE</b>	OMESSA	23 au 25 novembre 2018	100,00 €	

Tout nouveau concours inscrit en dehors de ce tableau ne pourra pas bénéficier de l'aide du CRE Corse



## 5 Divers

### 5.1 Attribution des championnats régionaux

#### APPEL A CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

En cours

### 5.2 Stage des officiels de compétition

Les stages biannuels de formation des ODC ayant été réalisés l'an passé, aucune formation ne sera budgétisée cette année.

Par contre, une formation Chef de piste National et un examen Chef de piste Candidat national, encadrés par Laurent Duborget seront proposés sur Ajaccio :

- Durée : une journée
- Candidats potentiels : Laurent Seychal, Yoann Poirot, Jean-Paul Follacci

Une réflexion plus globale est conduite dans le cadre de la continuité territoriale, afin de dégager des budgets, pour permettre aux officiels de compétition insulaires de participer à des compétitions sur le continent.